

Vos questions / nos réponses

Que faire ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/05/2011 12:24

bonjour

voilà, mon frère se drogue, enfin je veux dire je suppose.

je connais les effets des différentes drogues, pour avoir vu certaines personnes sous effets, je sais que mon frère à déjà testé l'héroïne, et je vois bien dans quel état il est.

le soucis, c'est qu'il squatte chez ma grand mère qui a 80 ans, il lui vole de l'argent (360€) rien que pour le mois dernier. il est violent verbalement et menacant. Elle a très peur de lui. je ne viens pas pour demander des conseils pour l'aider. je sais, c'est horrible. je viens vous demander de l'aide, pour savoir quoi faire pour que ma grand mère puisse récupérer sa maison et puisse enfin vivre le temps qui lui reste tranquille. Nous ne voulons pas l'aider. la vie dans notre famille a déjà été bien assez compliquée comme ça. ma mère est dépendante de l'alcool + mon frère qui boit et se drogue, on n'a plus de ressources à fournir pour aider.

je pensais le dénoncer aux gendarmes.

bref, mon message est confus et brouillon, mais je me dis qu'il faut que j'abrége et que si vous voulez plus de détails, vous me poserez les questions adéquates.

en tout cas merci de m'avoir lu.

plum'sum.

Mise en ligne le 03/05/2011

Bonjour,

Tout d'abord, sachez que nous comprenons que vous vous sentiez démunie pour aider votre frère. Il est fort probable que la résolution de son problème ne vous appartienne pas. Et il est important de vous préserver dans cette situation.

Nous n'avons, en effet pas tous les éléments pour comprendre précisément la situation entre votre grand-mère et votre frère et cela semble complexe.

Nous pouvons cependant vous soumettre des pistes d'orientation pour protéger votre grand-mère.

Vous pouvez en parler à son médecin traitant et demander une consultation pour qu'il vérifie et constate son état de santé et l'éventuel impact de la présence de votre frère sur celui-ci.

Vous pouvez également, parallèlement en informer la mairie de la ville de votre grand mère.

Enfin, nous vous indiquons le numéro du service "**Maltraitance personnes âgées**" que vous pouvez joindre de 09h à 19h au 39 77, au prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Par ailleurs, sachez que vous avez la possibilité de trouver un soutien dans un centre de soin spécialisé qui comprend une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, travailleurs sociaux). Les consultations y sont anonymes et gratuites et concernent les usagers de produits mais aussi les personnes de l'entourage. Ainsi, vous pourriez y trouver des conseils et un soutien face à ce que vous vivez ou avez vécu auprès de votre mère et votre frère.

Vous trouverez ci-dessous deux adresses de centre à Rennes. Et si vous souhaitez trouver d'autres adresses dans votre département, vous pouvez nous appeler ou en trouver sur notre site dans la rubrique « **s'orienter** ».

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Unité hospitalière d'Addictologie

2 rue Henri-Le-Guilloux
Centre Hospitalier Régional Univ. de Rennes Pontchaillou
35033 RENNES

Tél : 02 99 28 42 98

Site web : www.chu-rennes.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi: 8h00-18h

Accueil du public : Consultation externe sur rendez-vous pour l'entourage : vendredi après-midi assurée par une psychologue

[Voir la fiche détaillée](#)